



Cliniques Juridiques

Volume 1 – 2017

Editorial

Xavier Aurey

Pour citer cet article : Xavier Aurey, « Editorial », *Cliniques juridiques*, Volume 1, 2017 [<https://cliniques-juridiques.org/?p=326>]

Licence : Cet article est mis à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Attribution – Pas d’Utilisation Commerciale – Pas de Modification 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/)

Editorial

Xavier Aurey

1. Le Réseau des Cliniques Juridiques Francophones est né d'une volonté simple, celle de développer une plateforme d'échange et de réflexion pour toutes les personnes intéressées par – et/ou déjà impliquées dans – l'enseignement clinique du droit. L'idée a germé à partir du colloque organisé à Caen en décembre 2013 (depuis compris comme le 1^{er} colloque du Réseau), puis le Réseau a officiellement été créé en février 2016 lors du colloque organisé par Sciences Po Paris. Avec aujourd'hui plus de [35 cliniques francophones](#), le Réseau est présent dans 8 pays (Belgique, Canada, France, Liban, Luxembourg, Maroc, Togo et Suisse). Forts de cette base solide, nous espérons élargir nos relations avec des universités de l'ensemble des pays francophones.

2. Avec notre prochain colloque organisé au Togo, le premier hors des frontières françaises, nous souhaitons faire de l'année 2018 celle d'une plus grande ouverture du Réseau aux acteurs d'Afrique subsaharienne. Consacré aux liens entre universités et accès au droit, cet événement vise à souligner l'importance de l'enseignement clinique du droit comme l'un des facteurs au soutien de l'Etat de droit et de la justice sociale. Nous espérons qu'il constituera la première étape d'une réflexion plus large sur le rôle des universités dans la consolidation de l'Etat de droit en Afrique de l'Ouest. Suivi d'une formation de formateur, il vise également à faciliter le développement de nouvelles cliniques dans ces pays.

3. Sur le plan de la diffusion de documentation et de réflexions en français sur les cliniques juridiques, l'idée de la création d'une revue propre au Réseau a été lancée lors du colloque de Bordeaux en mars 2017. C'est donc avec un grand plaisir que seulement quelques mois plus tard je rédige cet éditorial propre à accompagner le lancement de la revue *Cliniques Juridiques*. Cette revue à comité de lecture sera l'organe scientifique de notre Réseau (Je tiens d'ailleurs à remercier les membres du [Comité de lecture](#) pour leur travail de révision des articles). Elle vise à développer une littérature en langue française, encore confidentielle à l'heure actuelle dans le monde des cliniques juridiques. Publiée sur une base annuelle, elle sera accessible gratuitement depuis le site du Réseau.

4. Pour ce premier numéro, nous remercions les [Presses universitaires de Caen](#) de nous avoir permis de mettre en ligne cinq des articles de l'ouvrage *Les Cliniques Juridiques*, publié en décembre 2015. Plusieurs des contributions du colloque de Bordeaux sont également ici présentées. Nous espérons que vous apprécierez la lecture et n'hésitez pas à nous [laisser un](#)

message.

5. Pour les prochains numéros, nous invitons toutes les personnes intéressées à publier dans la revue à nous [soumettre leurs propositions](#) depuis le site du Réseau.